



Signalement agent COVID par le manager

Date du signalement :

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

NOM	
PRENOM	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	
SERVICE / DIRECTION	
SITE DE PRISE DE POSTE	
MANAGER	

Testé Covid + le

En attente test

Symptomatique, si oui depuis quand ?

Asymptomatique

Cas contact (CPAM)

RDV médecin traitant le

Ordonnance test

Arrêt maladie du au

Autre :

.....

RAPPEL : Qu'est-ce qu'un contact rapproché ?

Il s'agit d'un contact :

- **sans mesure de protection efficace en face-à-face** (masque chirurgical, masque FFP2 ou masque grand public porté par vous ou les autres personnes, hygiaphone)
- **à moins de deux mètres**
- **quelle que soit la durée** (conversation, **repas**, pause-café, cigarette, flirt, accolades, embrassades, par ex),
- et dans un **lieu clos** (véhicule compris).

Les **cas contact de cas contact** ne sont pas des cas contact.



Agents ayant pu être en contact rapproché (Nom + coordonnées téléphoniques) :

Respect des distances lors des pauses repas ou autres : Oui Non

Port du masque : Oui Non

Type de masque : Chirurgicaux Tissu (employeur) Autre :

Travail à distance possible : Oui Non

Mesure préventive prise dans l'attente du retour du Médecin de Prévention :

Observation(s) :



Fiche de signalement à envoyer à :

Agents Grenoble-Alpes Métropole

- coronavirus@grenoblealpesmetropole.fr

Agents Ville de Grenoble

- anne-laurence.frossard@grenoblealpesmetropole.fr et
deirdre.berchotteau@grenoblealpesmetropole.fr (Médecins de Prévention)

Direction Santé prévention sécurité au travail